#### République Française

### Département du Bas-Rhin



# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 octobre 2022

Nombre de conseillers élus : 29

Conseillers en fonction: 28

Conseillers présents : 23 (3 procurations)

L'an 2022, le 17 octobre à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Madame Véronique BRUDER a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 11 octobre 2022.

#### Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	Mme Sonja JEHL	Mme Elsa ESTREICHER
M. Claude WEIL	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Sonia PINTO	Mme Elodie PAULUS (arri-
M. Jean-Jacques KNOPF	M. Eric LACHMANN	vée au point 2)
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Julie ROJDA	M. Philippe WETZEL
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	Mme Chantal WINTZ
Mme Véronique BRUDER	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Caroline RUDOLF

#### Membres absents excusés :

Mme Ellia FONTAINE (procuration à Florence SCHWARTZ), M. Richard BAUMERT (procuration à Jacky WOLFARTH), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Jean-Jacques KNOPF), M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

## DCM67/08/2022 <u>Tarifs de location des salles communales</u>

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, indique que dans le contexte actuel de crise énergétique, la Municipalité a fait le choix de limiter la mise à disposition des salles de réunion de la Ville.

Ainsi, les mises à disposition sont désormais concentrées sur des salles dont les frais de chauffage sont moindres, à savoir le club house du complexe sportif, la salle d'activités de l'école Briand, la salle d'activités de l'école des Vosges et la salle de danse du groupe scolaire Rohan.

Il convient de fixer les tarifs de location de ces locaux. Il est proposé d'aligner ceux-ci sur les tarifs fixés par délibération du 13 décembre 2021 pour la salle de l'ancien CEG.

Après avoir entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,

Accusé de réception en préfecture 067-216700286-20221017-DCM67-08-2022-DE Date de télétransmission : 26/10/2022 Date de réception préfecture : 26/10/2022

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide d'aligner les tarifs de location des salles communales sur ceux fixés par délibération du 13 décembre 2021 pour la salle de l'ancien CEG, soit :

#### Réunions associations locales

par soirée	25,00€
forfait annuel pour occupation hebdomadaire	260,00€

## Réunions associations extérieures

par soirée 60,00 €

forfait annuel pour occupation hebdomadaire 490,00 €

forfait annuel pour occupation mensuelle

forfait annuel pour occupation mensuelle

350,00€

150,00€

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

Véronique BRJUPER

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Jacky WOLFARTH.